

RESUME CITOYENS du RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE 2018

Programme opérationnel FSE Martinique ETAT 2014-2020 CCI 2014FR05SFOP004



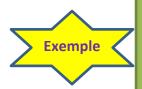
Une programmation de 59,6 millions d'euros soit 49,8% du montant de l'enveloppe FSE, soit une progression de plus de 17 points par rapport à 2017

- Opérations ont été programmées depuis le démarrage du programme, dont 12 nouvelles en 2018. La programmation sur les axes du PO et des exemples de projets ayant bénéficié du soutien du FSE se présentent comme suit :
 - **8 dossiers sur l'axe 1** « soutenir et accompagner l'accès à l'emploi » pour un total de **18 918 188 € de FSE**. Ces projets portent sur l'accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi les plus en difficulté, notamment des personnes handicapées de manière à augmenter leur employabilité et favoriser leur retour à l'emploi. Ils doivent bénéficier à 12 486 participants.



Le dispositif d'accompagnement d'apprentis en situation de handicap mis en œuvre par l'URASS vise à favoriser la mise en apprentissage de 40 jeunes ou adultes en situation de handicap, dans les quatre CFA, par des actions d'appui et de collaboration en renforcement des dispositifs du droit commun existants.

8 dossiers sur l'axe 2 « anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi » pour un total de **FSE de 10 119 476** €. Ces projets portent sur l'accompagnement des chefs des très petites entreprises dans leur démarche d'amélioration des conditions de travail et de leur gestion administrative. 4 222 participants doivent bénéficier de ces actions don 1 300 chefs d'entreprises et 2 922 salariés.



La démarche « Qualité Tourisme Martinique » mise en œuvre par la CCIM Martinique permettra à 300 chefs d'entreprises de s'engager dans une démarche de progrès vitale pour assurer la pérennité de leur structure et améliorer la qualité des services et de l'accueil proposés à leur clientèle. La finalité est l'obtention du label Qualité Tourisme.

✓ **39 dossiers sur l'axe 3** « promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté » pour un total **FSE de 27 885 963** € pour la mise en œuvre des ateliers chantiers d'insertion, l'animation et la

coordination des PLIE et la formation dans le secteur social et médicosocial. 5 615 participants sont concernés.

Exemple

L'atelier chantier d'insertion «transmission des savoirfaire et artisanat d'art » mis en œuvre par le PNRM vise à former 15 personnes en difficulté en vue de les insérer dans un pôle de production mutualisé d'artisans et de mettre en place une gamme de produits artisanaux marquée d'une forte empreinte identitaire Martinique.

✓ **3 dossiers sur l'axe 4** « Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement préscolaire, primaire et secondaire de qualité pour tous » pour un **FSE de 884 380** € et l'accompagnement de 250 décrocheurs.



Les dispositifs de prévention et de remédiation du décrochage du Collège St Jean Paul II mis en œuvre par l'association l'Espérance Patronage Saint-Louis vise à prévenir le décrochage scolaire par un renforcement du suivi individualisé pour 210 jeunes présentant de grandes difficultés et à accompagner 10 jeunes déscolarisés en Internat Relais avec un projet pédagogique et éducatif adapté à leur situation.

✓ **2 dossiers support sur l'axe 5** « Assistance technique » pour l'appui à la gestion du FSE mobilisant un montant **FSE de 1 788 134€.**

L'objectif de déclaration de dépenses 2018 fixé à 18,6 millions d'euros a été atteint avec une marge de plus de 1,7 millions d'euros

Pas de dégagement d'office pour le PO FSE ETAT

Aussi sur les 10 972 participants entrés dans les opérations

- ➤ 63% sont demandeurs d'emploi,
- > 50% des femmes,
- > 26% des inactifs,
- > 45% ont moins de 25 ans,
- > 51% ont le niveau du 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire

Sur les 7 785 participants sortis des opérations

- 34% accèdent à un emploi (aidé, temporaire ou durable)
- 38% sont à la recherche active d'un emploi,
- > 9% demeurent inactifs,
- 20% accèdent à la formation ou entrent en études.

Le renforcement de l'appui aux porteurs de projets

2 cellules d'appui aux porteurs de projets (CTM et DIECCTE) pour :

- ♦ Présenter les possibilités de financement du PO FSE ETAT et IEJ
- ♦ Informer sur les spécificités des règles de gestion FSE
 - ♦ Aider à la prise en main de l'outil « Ma démarche FSE »
- ♦ Mettre à disposition des outils et des guides
 - ♦ Professionnaliser les porteurs de projets
- ♦ Construire un réseau de bénéficiaires pour échanges de bonnes pratiques



www.martinique.dieccte.gouv.fr et www.europe-martinique.com